



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Porcs

Question écrite n° 6758

#### Texte de la question

M Raymond Marcellin appelle l'attention de M le ministre de l'agriculture et de la forêt sur la situation des producteurs de viande porcine. Il lui demande s'il n'estime pas souhaitable d'organiser une rencontre avec les représentants de tous les professionnels intéressés en vue d'étudier les mesures à mettre en œuvre pour remédier aux crises cycliques de ce secteur de l'agro-alimentaire.

#### Texte de la réponse

Reponse. - Les producteurs de porc ont été confrontés au cours des derniers mois à une crise grave générée par la croissance soutenue de la production porcine, française et communautaire. Cette crise, dont les effets ont pu être atténués par des mesures à caractère conjoncturel, a toutefois mis en évidence les limites de l'organisation commune de marché et la nécessité de renforcer la compétitivité de la filière porcine française. Ce constat a conduit le Gouvernement français à engager une double démarche. La délégation française au conseil des ministres de l'agriculture a appelé dès le 14 juin 1988 l'attention de cette instance sur la crise profonde du marché du porc et, ayant fait valoir le caractère excessif de la compétition que se livrent les États membres, a demandé à la commission d'engager avec les organisations professionnelles des filières porcines européennes une concertation approfondie. Il convient en effet de rechercher un accord sur des mesures assurant une plus grande stabilité du marché. Au plan national, une réflexion a été engagée avec les organisations professionnelles de la filière en vue de déterminer les actions concrètes à entreprendre pour renforcer la compétitivité de la filière française. Cette réflexion a fait apparaître la nécessité d'une réduction des coûts d'alimentation et les suggestions avancées font actuellement l'objet d'une expertise, mais le diagnostic formulé par les organisations professionnelles mettait en évidence le caractère primordial de la dimension régionale dans l'analyse des facteurs de compétitivité de la production française. Tel est l'objet de la démarche engagée par les préfets au plan régional et qui devrait déboucher prochainement sur des propositions précises et concrètes pour chaque région.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Marcellin Raymond](#)

**Circonscription :** - Union pour la démocratie française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 6758

**Rubrique :** Elevage

**Ministère interrogé :** agriculture et forêt

**Ministère attributaire :** agriculture et forêt

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 12 décembre 1988, page 3575